

Comité de Liaison des Unions de Quartier de Grenoble

Les Associations d'Habitants du Grand Grenoble, Lien et Ouverture

CLUQ

LAHGGLO

6 rue du 4 septembre 38000 Grenoble

Groupe de réflexion Périmètres

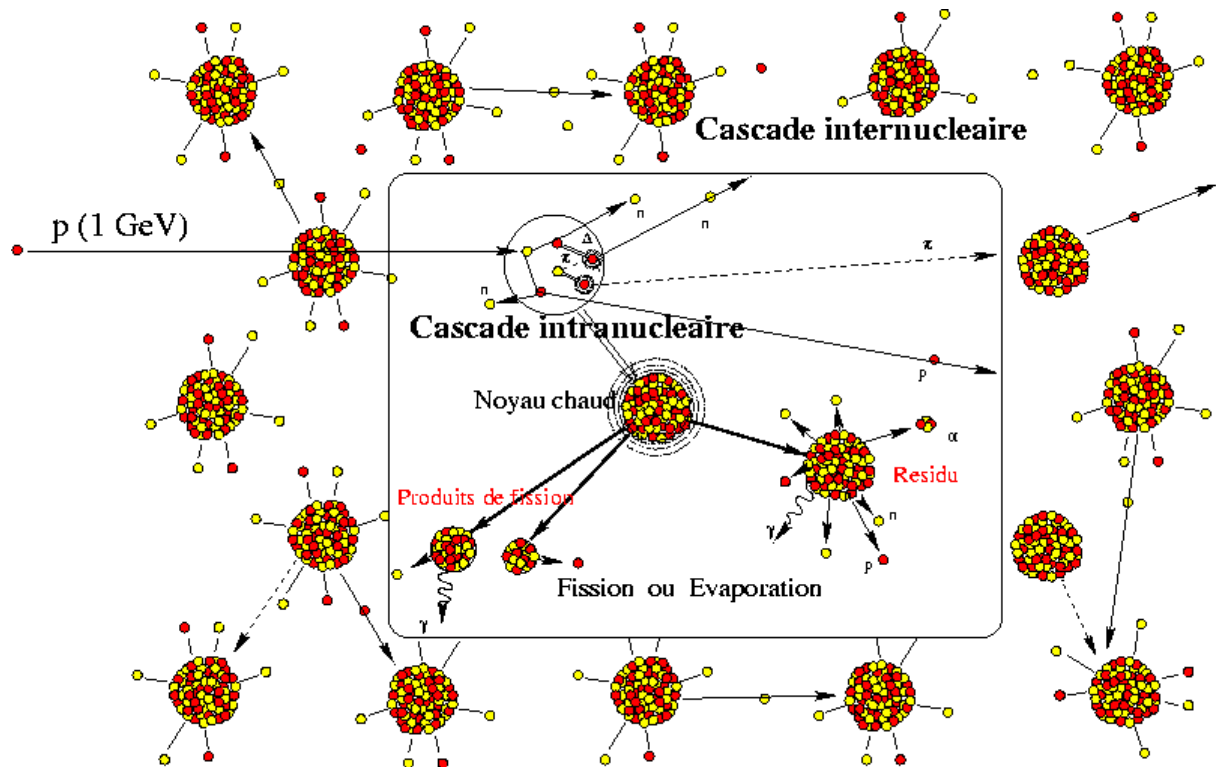
L'objectif des associations d'habitants, l'amélioration du cadre de vie, s'exerce sur un espace combinant attributs naturels et activités humaines dans un système où l'action militante peut s'organiser selon les niveaux ou types de territoires ou bien selon les thèmes et outils de prospective.

Compte rendu de la réunion du 10 mai 17

Présents : Jean Caelen, Henri de Choudens, P. Louis Serero, Maurice Ozil, J. Pierre Charre.
Excusés : J. Tournon, J. Pierre Candella, Michel Scarangella, A. Xiberas, A. Beaumont.
Cinq présents, autant d'excusés, sur les douze ayant répondu au Doodle.

Note préalable : ce groupe de travail, appelé « Périmètres géographique et thématique », n'était pas prévu dans le mouvement de « convergence », car celui-ci visait une fusion excluant implicitement tout clivage. Il a mis du temps à être lancé car il supposait une réflexion plus que difficile, quasi impossible. La ville, en effet, est un système dont la modification de tout objet et tout territoire agit sur les autres objets et territoires, et dans lequel la délimitation de territoires et de thèmes est aussi inévitable que délicate.

Il faut bien, en effet, subdiviser l'action militante, aucun esprit ne pouvant appréhender toutes les composantes d'une ville, mais, celle-ci étant un ensemble d'éléments dont les interactions modifient les caractères initiaux, selon un processus en cascades multidirectionnelles comparables à la fission nucléaire, il faut œuvrer dans la complexité et l'imprévisible.



La ville et la fission polynucléaires et leurs interactions.

1 – Lancement de la discussion

La présentation, co-écrite par trois mains, n'esquivaient pas la difficulté. « Le territoire, à la fois cadre naturel, espace construit et lieu de vie, structure les activités humaines et les organisations sociales. Il s'agira dans ce groupe de travail de définir ces territoires et leurs articulations - de centre urbain à espace rural - en ce qui concerne les associations d'habitants et leurs modes d'action et d'intervention auprès des pouvoirs publics. Il s'agira de réfléchir sur des thèmes transversaux comme les déplacements, le développement durable, l'urbanisation, les démographies, les bassins d'emploi, etc., thèmes qui sont convoqués notamment dans les outils tels que le PLH, le PLUi, le PDU, etc. Il s'agira aussi de prêter attention et éventuellement notre concours à toutes expressions collectives d'habitants d'un périmètre géographique choisi par eux. »

Cette présentation suscita incompréhension et rejet. Elle englobait en effet :

- les thématiques suivant lesquelles s'organisent les actions humaines sur les territoires ;
- les outils de « régulation territoriale » (PLH, PDU, PLUi (PADD, OAP), etc.) ;
- l'échelonnement de ces outils selon leur niveau et leur chronologie ;
- les moyens de contribution citoyenne à leur élaboration ;
- les territoires d'une métropole fort contrastée.

Note : de même que la présentation, le compte rendu a été co-rédigé. Une esquisse a été envoyée aux participants, qui ont pu faire leurs remarques, lesquelles ont été littéralement retranscrites.

Un participant a protesté contre l'aspect technique de l'approche, qui aurait dû selon lui être politique, et estimé que l'animateur du groupe devait faire des propositions.

Remarque : « concernant ce point particulier je souhaite effectivement que le compte-rendu mentionne en introduction que ce groupe de travail émane d'une demande faite en CA commun de novembre 2016 précisé par la commission commune DLP du 9 janvier. Il porte le nom de GT N°4 avec pour sujet : Périmètres Géographique et Thématique. Il s'inscrit dans la démarche d'étude de convergence des deux associations Cluq et Lahgglo. Il doit apporter des éléments de réflexion utiles à la préparation des décisions et expliciter en quoi il y aurait sur ce sujet des difficultés et les expliciter. La présentation bien que n'ayant pas énoncé exactement cette préoccupation a permis d'éclairer des sujets assez techniques mais n'a pas fait apparaître de réelles difficultés à les traiter dans le cadre d'une nouvelle association.

2- Les « moyens d'action » de la participation citoyenne.

Note : les thèmes ont été traités à l'aide de diapos représentant l'état temporaire de la réflexion.

On peut en distinguer deux :

2.1- La participation à l'élaboration des outils de régulation

Ceux-ci portent sur les grands thèmes (aménagement, société, économie, atmosphère, risques, ...)

Ils se disposent selon des hiérarchie/succession :

- scalaire : les niveaux de gestion du territoire : nation (lois, arrêtés), région (schémas régionaux), infra-région (Directive Territoriale d'Aménagement (DTA, SCoT), métropole (PLH, PDU, PLUi), communes (Plan Municipal de Santé, OAP, modifications du PLU, ...), quartiers (projet de quartier) ;

Un participant demande que soient notées les Commissions Consultatives des Services Publics Locaux (CCSPL) (et les Comités d'usagers).

Remarque : à quoi sert ce document [il doit s'agir d'une diapo] dans la perspective de la convergence du CLUQ et de LAHGGLO? Qu'apporte-t-il pour que les adhérents de nos associations agissent? Où sont les sujets hors urbanisme, habitat et déplacements, compétences déjà métropolitaines (culture, sport, tourisme, développement économique, risques...)? Les compétences qui sont en train de le

devenir? Autant d'ouverture de faire venir dans nos associations des habitants, dans la mesure où nous leur proposons un outil pour agir. Quel est le périmètre de l'éventuelle association métropolitaine et les associations membres ?

- chronologique (en principe) : d'abord les plus élevés dans l'échelle territoriale, qui donnent des orientations avec lesquelles les suivants doivent être en conformité.

Les participants discutent des échelonnements hiérarchique, scalaire et chronologique des documents de régulation territoriale.

Ces outils passent par un processus de concertation à la fois réglementé et organisé par la structure qui les conduit (Etat, collectivités territoriales, syndicats mixtes), avant de s'appliquer au territoire concerné, de manière plus ou moins déterminante selon la différenciation spatiale des modes d'occupation du sol et d'intensité de vie dans une agglomération urbaine.

2.2 - les autres moyens d'action

Outre les moyens « réglementaires » et « encadrés » évoqués ci-dessus, qui se situent aux niveaux :

- national,
- régional,
- infrarégional,
- métropolitain,
- intercommunal,
- communal,
- infra-communal,

il y a les moyens « citoyens » : pétitions (encadrées (Grenoble), ou libres) ; manifestations diverses.

3 - Les différenciations spatiale et concentrique des physionomies, fonctions, sociétés, de la ville européenne (transect urbain).

Deux participants récusent les notions de ville-centre et d'organisation en auréoles concentriques.

4 - Les territoires

Imbrication, dépassements et retraits des limites de gestion administrative du territoire par rapport aux auréoles de différenciation spatiale d'une agglomération urbaine.

Les participants discutent de ces coïncidences et divergences entre limites administratives et auréoles concentriques de décroissance de l'urbain et d'accroissement du rural.

5 - Contribution

Un participant intervient sur deux questions majeures et liées (Densification et Centralités),

6 - Conclusion : quelle pratique ?

Lors de l'Assemblée générale du CLUQ (29 juin 17), l'urbanisme a été traité de deux façons : les évolutions du territoire, les outils de régulation. C'est simple, mais contestable :

évolutions du territoire ↔ outils de régulation

Évolutions et outils, en effet, interagissent : une analyse du territoire précède en principe les préconisations des outils, lesquels entraînent des évolutions, lesquelles font l'objet d'un bilan, lequel est pris en compte pour définir les préconisations de l'outil suivant, lequel entraîne d'autres évolutions, ... Comme dans la fission polynucléaire, il y a des boucles d'interactions à créer, entre les territoires, base des associations d'habitants, et entre les outils, généralement dédiés à un thème.

A suivre ?

Jean-Pierre Charre, 26.7.17